

Le Président

N/réf : ND/CV

Paris, le **13 JUL 2015**

Madame la Ministre,

Dans le cadre de votre discours prononcé le 1er juillet 2015 devant le Conseil National des Professions du Spectacle, vous avez de nouveau affirmé que le désengagement du bloc communal en matière culturelle provenait principalement d'un choix politique des élus locaux.

Je tiens à vous rappeler le profond attachement des maires à l'action culturelle puisqu'ils en sont les premiers financeurs, bien loin devant les régions et les départements. Elus de proximité, les maires connaissent et reconnaissent le rôle de la politique culturelle dans les dynamiques et l'attractivité de leur territoire ainsi que dans la cohésion et le vivre ensemble de leur population. Le bloc communal est un maillage essentiel de la vitalité des activités culturelles qui représentent 3,2% du PIB de la France, autant en valeur ajoutée que l'agriculture et l'agro-alimentaire.

Les dispositifs de financement mis en place par le ministère contraignent régulièrement les communes à des dépenses supplémentaires ou à des créations de nouvelles offres de service auxquelles elles s'efforcent de répondre, non sans difficulté.

Les maires sont ainsi placés dans une position de « bon ou mauvais élève » alors même que le ministère de la Culture et de la communication confirme, par ses pactes culturels, un niveau historiquement bas de ses crédits.

L'ampleur brutale et immédiate de la baisse des dotations décidées par l'État, qui représente une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017, explique la baisse des contributions financières du bloc communal en matière culturelle.

L'AMF alerte depuis un an le Gouvernement sur les conséquences pour la cohésion sociale et la situation économique nationale de l'effort insoutenable qui est imposé.

Madame Fleur PELLERIN
Ministre de la Culture et de la Communication
3 rue de Valois
75033 PARIS CEDEX 01

La baisse de 30% des dotations a des conséquences inévitables sur les politiques volontaires des collectivités territoriales puisque leurs marges de manœuvre sont excessivement réduites, compte tenu de dépenses contraintes et du poids des normes.

Dans ce contexte, la baisse des dépenses culturelles n'est malheureusement qu'une des premières conséquences les plus visibles.

À l'aube de prochains rendez-vous de concertation avec les services du ministère, au sein d'instances dans lesquelles l'AMF s'est toujours investie, il est regrettable que le rôle essentiel des élus locaux en matière de politique culturelle ait été mis en cause, notamment devant les professionnels de la culture.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre démarche, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.

François BAROIN